

DACP

REF : DACP2014030

Signataire : ED

Séance du Conseil Municipal du 26/06/2014

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Approbation du marché de fourniture d'équipements informatiques dans le cadre de la mise en place de classes mobiles dans les écoles primaires de la ville d'Aubervilliers pour les années 2014 à 2016. Autorisation de signature.

EXPOSE :

Dans le cadre d'une démarche pédagogique tendant à promouvoir l'usage des nouvelles technologies en matière d'éducation, la ville d'Aubervilliers prévoit de généraliser sur l'ensemble des écoles d'Aubervilliers l'usage des outils numériques, initié dans le cadre de la livraison de groupe scolaire Amrouch/Delbo.

Ainsi il a été décidé pour ce faire, de lancer un marché ayant pour objet la fourniture d'équipements informatiques pour les besoins de la mise en place progressive de classes mobiles au sein des écoles d'Aubervilliers.

Il s'agit d'un projet global pour lequel le titulaire du marché doit fournir une solution « clé en main », comprenant les équipements et logiciels décrits ci-dessous, lesquels équipements et logiciels doivent être compatibles les uns avec les autres.

L'ensemble de cette opération a pour but de déployer des demi-classes mobiles à raison d'une par étage et par bâtiments dans plusieurs groupes scolaires, ces équipements étant échelonnés sur trois ans.

A titre indicatif, la Ville envisage la mise en place de 20 chariots en 2014, 22 chariots en 2015, 32 chariots en 2016. Un chariot correspond à une demi classe mobile (cf ci-dessous)

Le marché lancé le 22 avril dernier, sur Appel d'Offres Ouvert, à publication européenne, conformément aux articles, 33, 57 à 59 et 77 du Code des marchés publics, porte sur l'acquisition des équipements, sur les fonctionnalités ainsi que sur les prestations de mise en place et de formation des éléments suivants :

- De chariots mobiles correspondant chacun à une demi classe, en mesure de recevoir des tablettes et/ou des netbooks (11 à 15 équipements par chariot),
- De postes maîtres (micro-ordinateur portable, un par chariot),
- D'un logiciel de gestion de la classe mobile,
- D'un serveur de stockage de type « WebDav » incluant l'authentification,
- De logiciels utilitaires éducatifs installés sur les tablettes et les netbooks,
- De prestations d'intégration et de formation,
- De vidéoprojecteurs permettant l'affichage sur un tableau blanc ou un pan de mur du poste maître (un par chariot)

Il est passé pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2014. Il est renouvelable, par reconduction expresse, deux fois par périodes successives d'un an. Il s'achèvera donc au plus tard le 31 décembre 2016.

Le marché est traité à prix unitaires, appliqués aux quantités réellement exécutées, sur la base du bordereau des prix unitaires et des devis pour les fournitures hors bordereau.

Les fournitures, objets du présent marché, feront l'objet de bons de commande, susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes, conformément aux dispositions de l'article 77 du Code des marchés publics :

Montant minimum : 100 000 € H.T.

Montant maximum : 500 000 € H.T.

Il est à noter pour rappel que la ville d'Aubervilliers n'est engagée, sur toute la durée du marché, que sur le montant minimum de celui-ci.

Le montant maximum fixé au marché ne donne aucun droit au titulaire et n'engage en rien la ville d'Aubervilliers.

En conséquence de ces éléments, la procédure étant arrivée à son terme, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le marché relatif fourniture d'équipements informatiques dans le cadre de la mise en place de classes mobiles dans les écoles primaires de la Ville d'Aubervilliers pour les années 2014 à 2016 et d'autoriser le Maire à le signer, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 2 juillet 2014, avec la société LAN FUTUR ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 JUILLET 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 Juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 02 juillet 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, **Maire**

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, MM MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua-Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, **Adjoints au Maire**,

M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. PLEE Eric, Mmes Josiane MILLA, MBONDO Thérèse M. ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, RABAH Hana, YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués**,**

POUVOIRS :

Laurence GRARE	Représentée par :	Meriem DERKAOUI
Antoine WOHLGROTH	Représenté par :	Marc RUER
Alice FAGARD	Représentée par :	Roland CECCOTTI-RICCI
Guillaume SANON	Représenté par :	Nourredine KARROUMI
Jacques SALVATOR	Représenté par :	Evelyne YONNET
Hakim RACHEDI	Représenté par :	Omar AIT-BOUALI
Présilya ALVES	Représentée par :	Abderrahim HAFIDI
Nadia LENOURY	Représentée par :	Damien BIDAL
Rachid ZAÏRI	Représenté par :	Claire VIGEANT
Bouchra HAMDANE	Représentée par :	Benoît LOGRE
Josiane MILLA	Représentée par :	Thérèse MBONDO à partir de la question n°228
Sylvie DUCCATTEAU	Représentée par :	Maria MERCADER Y PUIG jusqu'à la question n°241

Excusé : Fayçal MENIA

Absente : Mme SIGNATE Rouguy,

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne.

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2014030

Signataire : ED

OBJET : Approbation du marché de fourniture d'équipements informatiques dans le cadre de la mise en place de classes mobiles dans les écoles primaires de la ville d'Aubervilliers pour les années 2014 à 2016. Autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des marchés publics;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 18 juin 2014

Vu le budget communal ;

Considérant la nécessité de passer un marché de fourniture d'équipements informatiques dans le cadre de la mise en place de classes mobiles dans les écoles primaires pour généraliser la promotion l'usage des outils numériques et des nouvelles technologies en matière d'éducation

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le marché à bons de commande pour la fourniture d'équipements informatiques dans le cadre de la mise en place de classes mobiles dans les écoles primaires de la Ville d'Aubervilliers passé sur Appel d'Offres Ouvert, pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2014, puis renouvelable, par reconduction expresse, deux fois au maximum, par périodes successives d'un an, s'achevant donc au plus tard le 31 décembre 2016 et comportant les seuils annuels suivants

Montant minimum : 100 000 € H.T.

Montant maximum : 500 000 € H.T.

AUTORISE le Maire à signer, ledit marché, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 18 juin 2014, avec la société LAN FUTUR ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse.

L'Adjoint Délégué

Mme Meriem DERKAOUI
1ère Adjointe au Maire



Reçu en Préfecture le : 11/07/2014

Publié le 11/07/2014

Certifié exécutoire le : 11/07/2014



L'Adjoint Délégué

Mme Meriem DERKAOUI
1ère Adjointe au Maire